



Les antennes de Radio Vatican ont été jugées officiellement responsables de dizaines de morts dont une majorité d'enfants par leucémies.

NEXT-UP Organisation 25 02 2013 : "Radio-Vatican" était depuis des années sur la sellette à cause de ses puissantes antennes de transmission qui ont impactée pendant des décennies la santé des travailleurs et résidents aux alentours du site situées près de Cesano, à une trentaine de kilomètres au nord de Rome.

Leucémies d'enfants : Pour la première fois, sollicité par la magistrature le rapport d'études qui a duré 5 ans a été rendu, il est accablant. Les experts de l'institut d'oncologie de Milan se sont concentrés sur les dizaines de cas de morts notamment par leucémies, en particulier d'enfants, entre la fin des années 80 et 2003 et ont reconnu l'existence d'un lien entre ces décès et l'exposition aux ondes électromagnétiques des antennes de Radio-Vatican.

Après avoir épuisé pendant des années tous les recours possibles, la procédure contre le Vatican s'est enfin achevée en 2011 juste avant un risque de prescription. La Cour Suprême a rejeté l'appel et confirmé la condamnation définitive le Vatican propriétaire des émetteurs, pour homicides involontaires multiples avec indemnités aux plaignants, conformément au précédent Arrêt du 14 Octobre 2009, pour dépassement des limites légales d'irradiation en CEM pour les émissions de radio. Les mesures ont révélées des densités de puissance dont les plus élevées ont atteint 60V/m soit 10 000 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ contre 6V/m maxi soit 60 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ imposée par la loi italienne (Pour mémoire 61 V/m est la norme opposable UMTS 3G en France issue du décret 2202-774 !)

Au cours des procès il a été mis l'accent et tous les documents en témoignent, que le Saint-Siège était bien conscient des problèmes que l'irradiation excessive aux rayonnements électromagnétiques des antennes émettrices causait de graves dommages à la santé des travailleurs et des résidents sur la vaste zone d'environ 24 km de diamètre. C'est le cas par exemple d'un document qui indique que le Saint-Siège qui était lié avec des baux de métayage avec les agriculteurs qui travaillaient les terres situées près des antennes avait décidé de rompre unilatéralement tous ces baux en invitant tous les agriculteurs à abandonner la zone en raison des émetteurs. Les documents faisant explicitement références comme clause résolutoires aux problèmes de santé dus à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques.

Un autre document accablant du dossier est la lettre du commandant de la caserne d'infanterie de Cesano, qui interdit, pour des raisons de sécurité dues aux irradiations électromagnétiques, toute pause de plus d'une heure sur les terrasses de certains bâtiments appartenant à l'État ayant un vis à vis aux pylônes des antennes émettrices.

En plus de la confirmation de la condamnation, le jugement ordonne, l'exécution de mesures des niveaux de champs électromagnétique avec une mise en conformité avec la législation en vigueur. Les dates et heures des mesures de contrôles devront rester strictement confidentielles afin ne se reproduise comme précédemment et systématiquement une baisse de puissance des émetteurs qui correspondait exactement aux jours des contrôles précédents.

L'étude Marconi de l'institut d'oncologie de Milan :

1996 est le tournant dans cette affaire car arrive enfin une demande judiciaire des procureurs de recherche d'une vraie force probante issue de nouvelles études, car les précédentes produites étaient biaisées et n'avaient jamais malgré les terribles constatations du désastre sanitaire pu prouver avec suffisamment de certitude le lien de causalité entre les irradiations électromagnétiques artificielles des antennes et les dommages à la santé.

Les magistrats ont nommé les Dr Zaira Secchi et Andrea Micheli de Institut national du cancer de Milan, avec la tâche de mener une enquête épidémiologique, non partisane, sur les effets réels causés par les puissantes antennes de communication de Radio Vatican. La zone impactée par les irradiations est très vaste puisqu'elle correspond à un territoire d'un rayon d'environ 12 km autour des pylônes des antennes émettrices.

Le rapport publié sous le nom d'étude Marconi est actuellement le document le plus fiable scientifique produite en Italie à ce sujet. Les résultats de l'enquête, couvrant une période limitée aux années, 1997-2003 a été publié en Juillet 2010. Il a prouvé l'existence d'une association significative entre l'exposition résidentielle aux irradiations des ondes radio et les excès de décès constatés par leucémies et lymphomes.

En particulier, les experts de l'institut d'oncologie de Milan ont révélé un ratio de concentration de patients atteints de leucémie et de tumeurs pouvant aller jusqu'à + 600 % par rapport aux taux des statistiques similaires à Rome.